



## Assurance responsabilité civile

-----  
Par totophe

bonjour,  
mon fils de 7 ans est tombé à l'école pendant les Temps d'Activité Périscolaire, il est tombé seul dans la cour sous les yeux de son animatrice. Il a des dents cassés. Je souhaite savoir si l'assurance de la Mairie doit prendre en charge les frais ? MErci d'avance.